



LE MOT DU PRESIDENT

Décembre 2008 :

Je voudrais vous exposer dans quel sens je souhaite orienter l'action du Syndicat Mixte que je préside depuis les dernières élections cantonales et municipales.

J'ai proposé aux élus, depuis mon élection, de définir une stratégie claire et partagée sur la base d'un audit portant sur la situation de SUSI et de la gestion du réseau « Philéas Net ». Ceci fera l'objet d'un débat, suivi de l'adoption d'une nouvelle stratégie ainsi que de la transformation de SUSI en SOMME NUMERIQUE.

Les questions du **développement de l'économie numérique et des réseaux** prennent une actualité nouvelle, portée au plan national par l'arrivée du Très Haut Débit et le passage à la Télévision Numérique Terrestre qui va permettre l'affectation de ce qu'on appelle le dividende numérique (utilisation possible pour des services de communications électroniques des fréquences libérées par l'arrêt de la télévision analogique). D'ores et déjà, la *Loi de modernisation de l'économie* a ouvert des possibilités d'intervention des collectivités et de leurs réseaux d'initiative publique dans les domaines de la connaissance des réseaux, du dégroupage des sous-répartiteurs, de la facilitation de l'accès à la fibre optique directement chez l'habitant.

Le plan *France Numérique 2012* présenté contient de bonnes intentions, mais pêche par l'insuffisance de moyens.

D'aucuns voient, en même temps que ces nouvelles possibilités dans les zones urbaines, le risque d'une **nouvelle fracture numérique géographique**. SUSI / SOMME NUMERIQUE doit être à même de permettre à notre département et à la capitale régionale d'aborder ces défis dans les meilleures conditions.

La fracture numérique est aussi **sociale** : notre pays qui est cité en exemple pour son dynamisme sur le développement de l'ADSL, reste un des pays où la présence d'ordinateurs dans les foyers est la plus faible. SUSI / SOMME NUMERIQUE doit contribuer par ses actions à lutter contre cette fracture numérique. Notre engagement, aux côtés de l'Education Nationale et avec l'appui de la communauté d'agglomération, du conseil général et des communautés de communes membres du syndicat mixte, en faveur du déploiement des **Espaces Numériques de Travail (ENT) dans les écoles primaires et les collèges**, sera poursuivi et amplifié, pour développer les usages des TIC dans l'école et dans l'accompagnement péri-scolaire partout où elles peuvent enrichir les démarches pédagogiques. Cette action sera reliée à l'action des Espaces Publics Numériques et notamment des espaces Picardie en Ligne.

Le développement des **services publics dématérialisés** doit s'inscrire dans le même esprit de citoyenneté et d'accessibilité des services.

SUSI / SOMME NUMERIQUE ne doit pas prétendre tout faire, tout gérer, mais être **l'agent facilitateur au service des collectivités territoriales** face aux mutations qu'implique le développement non seulement de l'économie numérique, mais de la vie avec le numérique.



Syndicat Mixte Somme d'USages Internet

Son action doit s'inscrire dans des partenariats multiples et, en premier lieu, avec les pouvoirs publics, Etat et Région, dans un souci de complémentarité et dans le respect des compétences de chacun. Les actions de SUSI doivent trouver un appui dans la stratégie régionale de développement de la société de l'information et dans la dynamique proposée à travers le programme opérationnel compétitivité des fonds européens pour la période 2007-2013.

Le président
Jean-François VASSEUR